

## Bachelier en Comptabilité option : fiscalité

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

CT403 Pratique de la comptabilité 2			
Ancien Code	ECCF3B43CPE	Caractère	Optionnel
Nouveau Code	MOCT3430		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Christophe MEGANCK</b> (megancck@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### *Introduction*

La finalité de ce cours est d'approfondir les connaissances des étudiants en matière de TVA.

#### *Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)*

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### *Acquis d'apprentissage visés*

À la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

de maîtriser les spécificités fiscales, d'établir les documents fiscaux requis et de calculer l'impôt à l'IPP et à l'ISOC ;  
d'utiliser les fonctionnalités des logiciels comptables étudiés, d'effectuer l'encodage de factures, d'extraits de comptes, fiches de salaires, etc ;  
de procéder à une centralisation et déclaration TVA à l'aide d'un logiciel comptable ;  
de tenir ses connaissances à jour en matière fiscale

#### *Liens avec d'autres UE*

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECCF3B43CPEA TVA 24 h / 2 C

#### *Contenu*

Chapitre 1 : Le traitement TVA des opérations intracommunautaires de biens

Chapitre 2 : La TVA immobilière

Chapitre 3 : Procédures en matière de TVA

Chapitre 4 : Les nouveautés en matière de TVA

#### *Démarches d'apprentissage*

Approche par situation-problème

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Une séance de » questions-réponses » est organisée en fin d'activité d'apprentissage.  
Exercices et étude de cas similaires à l'examen.

### **Sources et références**

Manuel TVA 3ème édition, par Aurélie SOLDAI et Emmanuel RIVERA, Anthemis  
Apprendre la TVA, Michel Ceulemans, Edipro

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :  
Slides du cours reprenant l'intégralité des points théoriques.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit comptant pour 100% de la note finale.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière		0				0
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

### **Dispositions complémentaires**

L'examen écrit de chaque session porte sur l'entièreté de la matière.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).